



## CHALLENGE RÉGIONAL DES MOINS DE 13 ANS MASCULINS DEUXIÈME JOURNÉE (week-end du 28-29/01/2023)



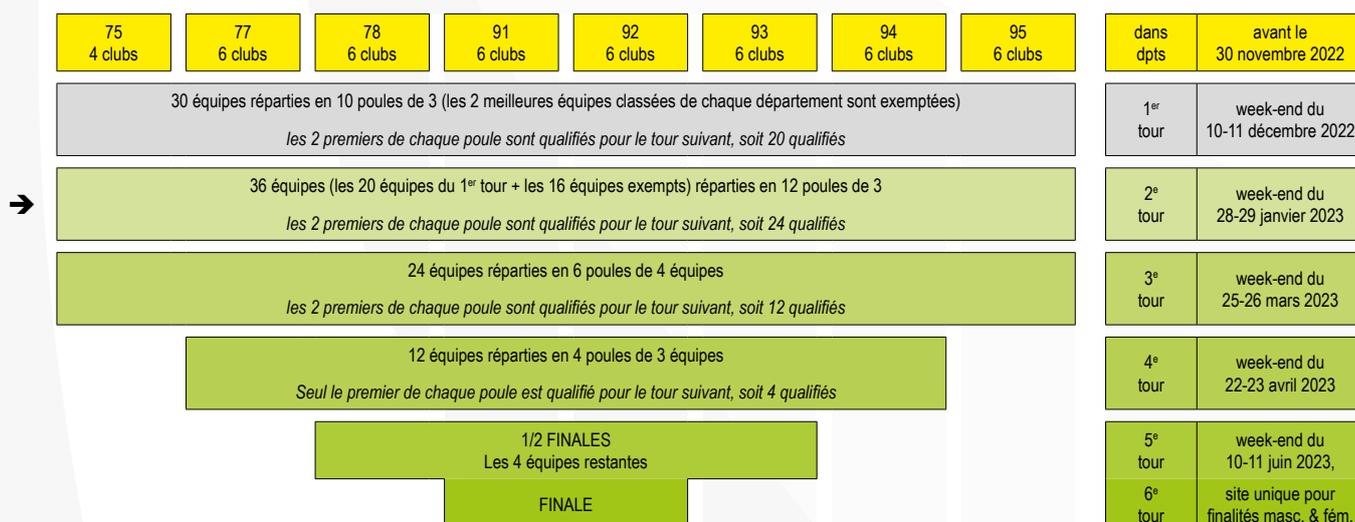
U13

CHALLENGE  
ÎLE-DE-FRANCE

TOURNOI 1			TOURNOI 2			TOURNOI 3			TOURNOI 4		
1	PARIS ST-GERMAIN HB	5875071	1	TORCY HB MLV	5877034	1	AS POISSY	5878032	1	MASSY EHB	5891001
2	STELLA ST-MAUR HB	5894007	2	PARIS SC	5875056	2	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	5892002	2	AS ST-MANDÉ	5894006
3	SAVIGNY HB91	5891034	3	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023	3	CM AUBERVILLIERS	5893008	3	ENT. SUD 77	5877015
TOURNOI 5			TOURNOI 6			TOURNOI 7			TOURNOI 8		
1	USM MALAKOFF	5892019	1	HBC LIVRY-GARGAN	5893003	1	RÉVEIL DE NOGENT	5894009	1	HBC DU PARIS	5895052
2	PLAISIR – LES CLAYES HB	5878031	2	COM ARGENTEUIL	5895001	2	HBC VAL-DE-SEINE	5891017	2	RUEIL AC	5892026
3	AL BRÉTIGNY	5891005	3	AS FONTENAY-AUX-ROSES	5892015	3	US LAGNY-MONTÉVRAIN	5877016	3	US HOUDAN	5878020
TOURNOI 9			TOURNOI 10			TOURNOI 11			TOURNOI 12		
1	HBC GAGNY	5893002	1	VILLIERS EC	5894035	1	LE CHESNAY YHB	5878012	1	VERSAILLES HBC	5878041
2	ES MONTGERON	5891003	2	SÉNART AHB	5877078	2	ENT. ST-GRATIEN / FRANCONVILLE	5895021	2	US CRÉTEIL	5894003
3	ENT. TEAM 2 RIVES DE SEINE	5878004	3	TREMBLAY-EN-FRANCE HB	5893034	3	CSM FINANCES	5875001	3	COURBEVOIE HB	5892014

Le club premier cité reçoit.

Si il y a une impossibilité, le deuxième reçoit. En cas de nouvelle impossibilité, c'est le troisième.



# RÈGLEMENT DU CHALLENGE RÉGIONAL MOINS DE 13 ANS



ANNÉES DE NAISSANCE : 2010 / 2011 / 2012

## LES RÈGLES APPLICABLES SONT :

- ▶ Un joueur participant au challenge régional ne pourra participer à aucune autre rencontre dans une autre catégorie en championnat durant la semaine. De plus, un joueur participant au challenge ne pourra participer qu'à une seule compétition supplémentaire dans la semaine.  
Dans le cas du non respect de cette règle, le club (ou convention) fautif sera immédiatement éliminé du challenge moins 13 masculins ou féminins. Le club (ou convention) immédiatement classé derrière dans la même poule sera repêché à condition qu'il respecte les règlements fédéraux et régionaux.
  - ▶ Pas de surclassement
  - ▶ 14 joueurs masculins et 2 officiels par équipe
  - ▶ taille de ballon : 1
  - ▶ 1 temps mort par équipe par période
  - ▶ Forme de jeu : 5+1 en première période  
6+1 en deuxième période
  - ▶ Défense stricte interdite ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
  - ▶ Changement systématique attaquant / défenseur interdit ; si non-respect de cette règle, sanction progressive à l'officiel
  - ▶ Temps de jeu : 2 x 15 minutes pour les tournois à 3 (exclusion 1 minute)  
2 x 20 minutes pour les matches secs (exclusion 2 minutes)
  - ▶ Mi-temps de 5 minutes et 10 minutes de pause entre chaque match
- 
- Classement visible sur le site de la FFHandball dans les compétitions de la ligue ou sur Gest'hand pour les clubs concernés
  - Les 2 premiers de chaque tournoi sont qualifiés pour le tour suivant
  - Le classement général tiendra compte du nombre de points par équipe ; si égalité entre deux équipes, il tiendra compte du *goal-average* particulier entre les deux équipes concernées, puis le *goal-average* général sur le tournoi et enfin la meilleur attaque sur le tournoi
- 
- ◆ Arbitrage par les CDA de chaque département sur chaque tournoi qui les concerne

## HORAIRES (début du premier match)

SAMEDI à 15:00

DIMANCHE soit à 10:00 soit à 14:00

## ORDRE DES MATCHES

Par tirage au sort ½ heure avant le coup d'envoi du premier match

### Tournoi à 3 équipes

A / C	perdant 1 <sup>er</sup> match / B	gagnant 1 <sup>er</sup> match / B
-------	-----------------------------------	-----------------------------------

### Si 2 équipes seulement présentes

A contre B

Dans le cas d'une égalité à l'issue du temps réglementaire dans un tournoi à 3 transformé en match sec suite au forfait d'une équipe, il sera procédé directement à une séance de tirs aux buts.

#### Rappel du règlement fédéral sur le déroulement de jets de 7 m (article 3.3.6 du règlement des compétitions)

Si une épreuve de jets de 7 mètres est utilisée comme épreuve décisive, les joueurs qui sont exclus ou disqualifiés à la fin du temps de jeu ne sont pas autorisés à participer (voir Livret de l'arbitrage, règle 4:1 4<sup>e</sup> paragraphe). Chaque équipe désigne 5 joueurs. Ces joueurs exécutent chacun un jet de 7 mètres en alternance avec les joueurs de l'équipe adverse. Les équipes ne sont pas contraintes de prédéterminer l'ordre de leurs tireurs. Les gardiens de but peuvent être choisis et remplacés librement parmi les joueurs autorisés à participer. Les joueurs peuvent participer à l'épreuve des jets de 7 mètres à la fois comme tireur et gardien de but.

Les arbitres décident du but à utiliser. Les arbitres effectuent un tirage au sort et l'équipe qui gagne choisit de commencer ou de terminer les tirs au but.

L'ordre inverse est utilisé pour le reste des tirs si l'épreuve des tirs doit continuer dans la mesure où le score est toujours à égalité après les cinq premiers tirs respectifs.

Dans ce cas de figure, chaque équipe devra à nouveau désigner cinq joueurs. L'ensemble ou une partie des joueurs peuvent être les mêmes que pour la première série. Cette méthode de désignation de cinq joueurs à la fois s'applique aussi longtemps que nécessaire. Cependant, le vainqueur est maintenant désigné dès qu'il y a une différence de buts après que les deux équipes aient effectué le même nombre de tirs.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex  
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z